

TERMES DE REFERENCE

Sous-groupe des PTF sur le Renforcement du Système d'Information Sanitaire (Health Information Strengthening)

2024

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis les années 1990, l'investissement de ressources importantes dans la collecte de données a permis d'accroître la connaissance et la compréhension de l'état de la santé publique dans le monde. Malgré cela, l'écart entre ce que connaissent les professionnels de la santé et ce qu'ils devraient connaître pour améliorer la santé de la population mondiale demeure considérable. Au Cameroun, la Stratégie Nationale de Développement SND-30¹ fournit sur la décennie 2020-2030 le cadre de l'action du gouvernement dans son ambition de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité d'ici 2035. Plus spécifiquement dans le secteur de la santé, la stratégie sectorielle de la santé (SSS) 2020-2030² qui est aligné sur la SND-30 et autres documents nationaux a pour perspective de contribuer, d'une part, à accélérer le développement du capital humain pour une croissance et un développement durable et, d'autre part, à s'aligner sur les Objectifs de Développement Durable en accélérant la mise en place de la Couverture Santé Universelle au Cameroun. Pour y parvenir, la disponibilité d'une information sanitaire de qualité et en temps opportun est un pilier essentiel des interventions en santé publique et du renforcement du système de santé. C'est le cas en particulier lorsque les ressources sont limitées et que les décisions en matière d'allocation des ressources peuvent faire la différence entre la vie et la mort. Aussi, en l'absence d'un nouveau plan stratégique de renforcement du système d'information sanitaire, -le dernier étant échu 2015- le pays a élaboré un plan stratégique de santé numérique 2020-2024³ afin que la santé numérique contribue efficacement à la Couverture Santé Universelle, grâce à une prise de décision basée sur des évidences à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Ainsi, tenant compte de la forte fragmentation des investissements dans le système d'information sanitaire et du besoin d'une meilleure coordination des interventions des partenaires techniques et financiers (PTF) dans ce domaine, la création d'un sous-groupe technique spécifique sur le renforcement du système d'information sanitaire au sein du cadre de coordination des PTF s'avère nécessaire. Il est utile de mentionner que la création d'un tel sous-groupe technique est prévue par les TDR du cadre de coordination des PTF du secteur santé.⁴ Ce cadre de coordination des PTF qui a pour vision que les PTF travaillent ensemble pour coordonner leurs efforts et porter le plaidoyer en faveur de la mise en œuvre d'un système de santé efficace et efficient auprès du gouvernement du Cameroun.

C'est en cohérence avec cette vision que ce sous-groupe technique est donc créé dans le but d'un meilleur alignement des interventions et une meilleure coordination entre partenaires pour le renforcement du système d'information sanitaire.

Les présents Termes de référence décrivent le cadre de concertation du sous-groupe des PTF agissant pour le renforcement de système d'information sanitaire.

I. VISION :

Les PTF travaillent ensemble pour coordonner leurs efforts et porter le plaidoyer en faveur de la mise en œuvre d'un système de santé efficace et efficient auprès du gouvernement du Cameroun.

II. OBJECTIF GENERAL :

L'objectif général du Sous-groupe des PTF pour le renforcement du Système d'information sanitaire est de mettre en place un cadre d'échange, de dialogue et de coordination inter-partenaires pour favoriser les complémentarités et

¹ <https://minepat.gov.cm/fr/download/strategie-nationale-de-developpement-2020-2030/>

² https://minepat.gov.cm/wp-content/uploads/2022/01/Strategie-Sectorielle-de-la-Sante_Francais.pdf

³ <https://www.minsante.cm/site/?q=fr/content/plan-strat%C3%A9gique-national-de-sant%C3%A9-num%C3%A9rique-2020-2024>

⁴ Termes de référence de la coordination PTF Santé – Février 2021

coordonner les réponses des PTF dans le cadre des programmes d'aide en réponse aux priorités du système d'information sanitaire.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Elaborer un plan d'action du Renforcement du système d'information sanitaire à soumettre à nos hiérarchies respectives dans le but d'influencer les PTAB ;
- Partager les PTAB avec tous les autres PTF ;
- Elaborer une matrice d'activités sur la base des différents PTAB ;
- Participer dans la mesure du possible aux activités des autres PTF ;
- Capacités des autres PTF pour des thématiques dont nous avons le lead ;
- Participation à la validation des données sur populations cibles annuelles ;
- Participation à la catégorisation des zones d'intervention du pays.

IV. RESULTATS ATTENDUS :

- ✓ Un plan d'action annuel relatif au renforcement du système d'information sanitaire des PTF est élaboré et soumis aux hiérarchies ;
- ✓ Les PTAB sont partagés avec les autres PTF ;
- ✓ La matrice annuelle des activités est élaborée sur la base des PTAB ;
- ✓ La participation aux activités des autres PF est effective ;
- ✓ Les capacités des autres PTF sont renforcées ;
- ✓ La participation des PTF à la validation des données de population cibles annuelles est effective ;
- ✓ La participation à la catégorisation des zones d'intervention du pays est effective.

V. FONCTIONNEMENT

Présidence et co-présidence du groupe

- ✓ Présidence : OMS
- ✓ Co-Présidence : GIZ

Secrétariat

Tournant

VI. ACTIVITES DU CADRE DE COORDINATION DES PTF POUR LE RENFORCEMENT DU SIS

Les rencontres se dérouleront en présentiel tous les deuxième Jeudi du mois de façon rotative chez chacun des PTF. Les thèmes de discussion seront discutés au préalable avant inscription à l'ordre du jour.

